# Les chantiers à Lunel

## P R E M I E R  S E M E S T R E  2 0 2 1

Visite de terrain avec Pierre Soujol - 15/01/2021

Les chantiers à Lunel - Premier semestre 2021

# Permis de végétaliser : les premières plantations

Adopté au conseil municipal du 30 septembre 2020, le permis de végétaliser permet aux habitants de participer au fleurissement de la ville.

Le permis de végétaliser est tout simplement une convention passée entre la Ville et des riverains, des commerçants ou encore des associations situés en cœur de ville qui veulent participer à l'embellissement de leur rue, de leur quartier et au final, d'améliorer le cadre de vie de tous.

Avec ce contrat, cet engagement passé avec ses administrés, la Ville de Lunel propose au choix, trois végétaux pour fleurir les façades. La municipalité prend en charge les travaux pour préparer les plantations ainsi que l'achat des essences proposées à la plantation, sans oublier la plantation en elle-même.

Du côté des volontaires, les seules contraintes sont d'entretenir les plantations, de ne pas gêner le passage et de ne pas utiliser de pesticides, la Ville de Lunel étant labellisée Zéro Phyto depuis plusieurs années.

Quelques chiffres :

- 18 demandes reçues depuis le lancement de l'opération
- 16 demandes validées
- 2 demandes refusées : une car la demande venait du locataire mais son propriétaire ne souhaitait pas végétaliser, la seconde en raison de la faisabilité (réseau de gaz).
- 1 à 3 plantations seront installées selon la longueur de la façade concernée
- 25 essences achetées par la Ville de Lunel pour ces premières plantations : 16 jasmins, 6 chèvrefeuilles & 3 rosiers de banks.
- Budget : les travaux préparatoires sont effectués par les Services techniques et la Ville prend également en charge l'achat des végétaux : ici, 248 € TTC pour ces premières plantations.

## Les chantiers à Lunel - Premier semestre 2021

# La Maison des Projets

La Ville de Lunel a acquis 3 habitations dans la rue des Nouvelles. Fin février 2019, les travaux débutaient avec la démolition d'une partie de ces logements. Objectif : aérer le cœur de ville, dégager la vue sur la Tour des Prisons et réaliser un aménagement sur l'espace dégagé pour y créer un square public et urbain. Après plusieurs mois de travaux, la partie conservée a été transformée en un bâtiment d'une surface brute, aménageable à loisir et dont la façade s'aligne avec celle de l'Office de Tourisme.

C'est dans ce nouveau bâtiment, en plein cœur de ville, que la municipalité a choisi d'installer sa Maison des Projets. Cet espace situé rue Alphonse Ménard sera le lieu de consultation et de concertation de l'ambitieux projet conçu par la Ville pour transformer le centre-ville. Que vous soyez habitant, commerçant, usager ou investisseur, vous y trouverez les réponses à vos questions.

C'est le groupement Architecture Régis Nebout qui est en charge du projet. Les travaux devraient débuter fin février-début mars  pour une livraison cet été. L'objectif est d'aménager les 175 m2 sur deux étages pour permettre l'installation de la Mission Centre-Ville et du Directeur du renouvellement urbain.

Les travaux sont estimés à 198 000 € H.T.

Les chantiers à Lunel - Premier semestre 2021

# La mise en lumière de la Tour des Prisons

Fin 2019, la Ville de Lunel engageait des travaux pour créer le square des Gaucelm. L'objectif était de donner aux riverains et aux Lunellois un petit jardin urbain en cœur de ville. Ce qui a également permis d'aérer et de libérer l'espace dans ce quartier historique et la vue sur la Tour des Prisons.

Aujourd'hui, il s'agit de travailler à la mise en valeur de ce patrimoine lunellois en créant une illumination, en cohérence avec l'éclairage mis en place sur la nouvelle place Louis Rey. Le projet travaillé par les services techniques de la Ville et l'architecte Nicolas Lebunetel qui a réalisé la réhabilitation de la place Louis Rey, a été validé par les Bâtiments de France. L'objectif est de projeter sur la façade de la Tour des Prisons une lumière bleutée évoquant un ciel étoilé. Le matériel nécessaire à l'illumination sera installé par la société Allez & Compagnie pendant le premier trimestre de l'année. Le budget nécessaire à cette opération est d'environ 20 000 € H.T.

Au final, l'illumination de la Tour des Prisons vient finaliser un projet d'ensemble entrepris avec la réhabilitation de la place Louis Rey et la création du square des Gaucelm. C'est dans cet ensemble, à la fois moderne et sobre, mettant en valeur le patrimoine de la ville que la future Maisons des Projets sera installée d'ici l'été 2021.

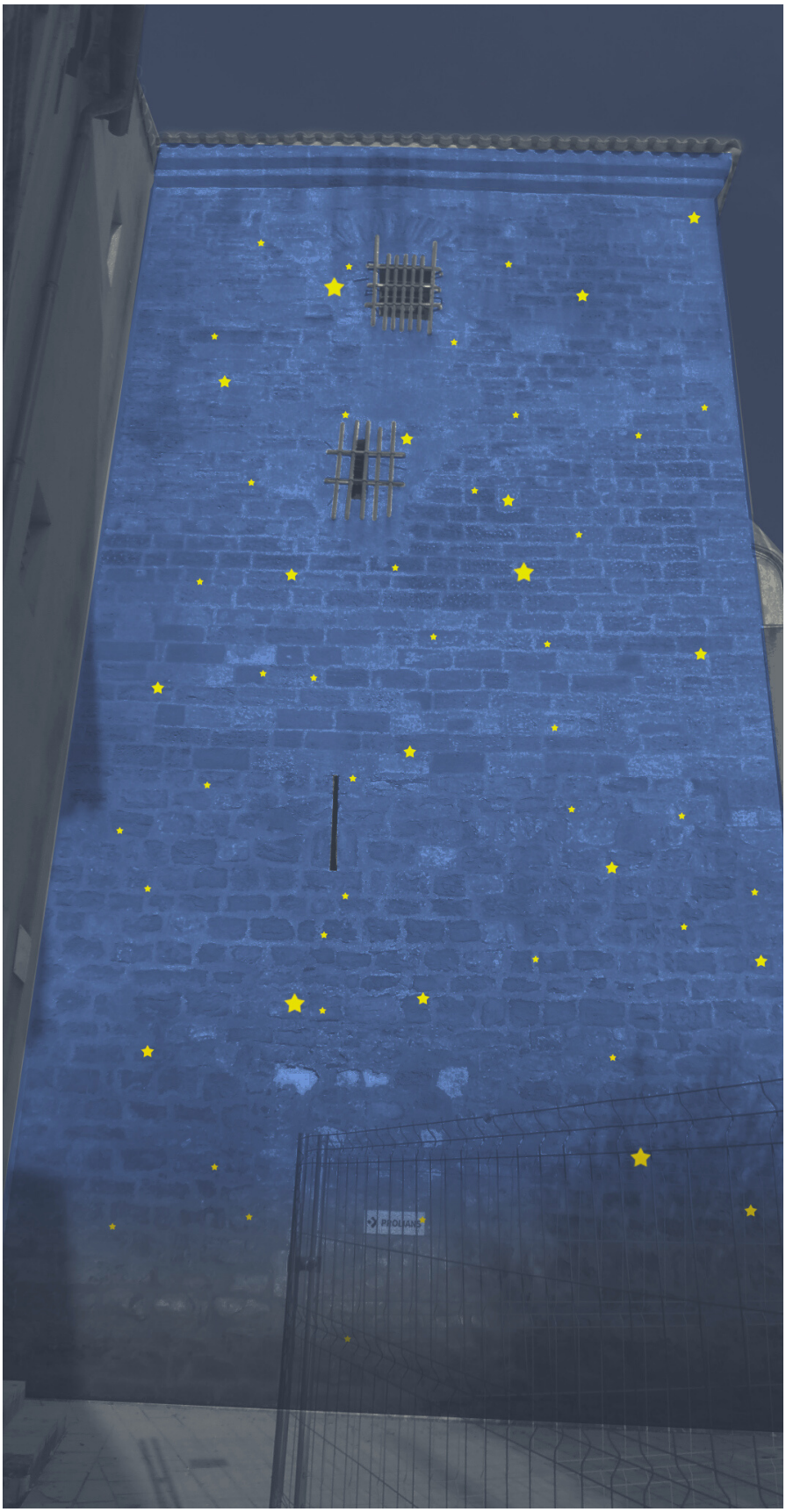

## Les chantiers à Lunel - Premier semestre 2021

# 1 arbre coupé : 2 arbres replantés

Parasités par le chancre coloré, les platanes situés sur le pourtour des arènes ont été abattus afin d'éviter la transmission de la maladie. La Fredon Occitanie, organisme au service de la santé des végétaux et de la protection de l'environnement agréé par la DRAFF (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt) a ordonné l'abattage des platanes dans un périmètre minimum de 35 mètres à respecter autour des arbres malades (Il peut aller jusqu'à 50 mètres !).

En novembre dernier, la Ville a donc dû se résoudre à dire au revoir à ces 29 arbres. Mais dans sa politique de végétalisation, la Ville a décidé que pour chaque arbre coupé, deux seraient replantés sur son territoire afin que Lunel soit plus verte ! Ici, le calcul est vite fait : 29 x 2 = 58 arbres replantés ! A savoir que cette politique de replantation s'appliquera pour tous les arbres coupés, qu'il s'agisse comme ici d'une obligation sanitaire, ou que cela se fasse dans le cadre de la réalisation de projets. Aujourd'hui, les premiers micocouliers sont replantés sur le pourtour des arènes.

La Municipalité met en place diverses actions pour favoriser la végétalisation de la cité : permis de végétaliser et un arbre planté à chaque naissance. Ainsi, les 276 naissances enregistrées en 2020 à Lunel se concrétiseront par des plantations aux quatre coins de la cité pescalune.

La Ville travaille actuellement à concrétiser cette opération en organisant une cérémonie avec les parents et les enfants. Reste également à déterminer où ces arbres seront plantés : ils pourront agrémenter une rue ou une place, apporter de l'ombre autour d'un terrain de sport ou encore participer à la création d'un projet comme le Parc de la Laune.

Renforcer la place de l'arbre en ville participe à rendre notre quotidien plus agréable et accélérer la transition écologique.

Les chantiers à Lunel - Premier semestre 2021

# Ecole Henri de Bornier : de nouvelles fenêtres pour plus de confort et des économies d'énergie

Pour favoriser les économies d'énergie, la Ville de Lunel entreprend de changer les huisseries dans les différentes écoles de la cité, des chantiers entrepris par phase.

Pour 2021, c'est l'école Henri de Bornier qui va faire l'objet de travaux. L'objectif est de remplacer les fenêtres existantes qui sont des simples vitrages avec menuiserie en bois par des menuiseries en aluminium, double vitrage avec des joints à rupture de pont thermique. Une démarche importante car il faut savoir que ce sont les fenêtres et portes qui sont les zones à l'intérieur de l'enveloppe du bâtiment qui dégagent le plus de chaleur vers l'extérieur. Elles représentent les principales déperditions énergétiques. Les remplacer permet de gagner certes en isolation thermique mais également en isolation acoustique. De plus, des brise-soleil orientables et électriques seront également installés à l'extérieur de chaque nouvelle fenêtre. Ce système servira à la fois pour sécuriser les fenêtres contre les possibles intrusions mais servira surtout au confort thermique pendant l'été.

Actuellement, la Ville de Lunel travaille à faire inscrire ces travaux dans le cadre du plan France Relance concernant la rénovation énergétique des bâtiments. Elle pourrait ainsi obtenir des financements qu'elle ajouterait à son budget pour aller plus loin dans ces travaux.

Sans subvention, la Ville de Lunel réalisera ces travaux sur l'école Henri de Bornier en deux tranches : la moitié des fenêtres seront changées et équipées de brise-soleil en 2021 et la seconde en 2022, ce qui représente un investissement de 150 000 € TTC par phase.

Si la Ville obtient des subventions, les travaux iront au delà puisque toutes les menuiseries seraient remplacées et équipées de brise-soleil, l'isolation de la toiture refaite et le système de sur-ventilation nocturne installé en 2021. Cela représente un budget de 500 000 € HT.

Les chantiers à Lunel - Premier semestre 2021

# Des alarmes anti-intrusion dans les écoles

La sécurité est une priorité pour la Municipalité, d'autant plus lorsqu'elle concerne quelque 2 500 jeunes lunellois. Même si les écoles de la cité sont déjà bien encadrées à ce sujet, la Ville de Lunel souhaitait aller plus loin pour améliorer la sécurité de ses établissements. La Municipalité va donc mettre en place un système d'alarme anti-intrusion attentat, en plus des alarmes déjà installées.

Les travaux vont débuter au cours du premier trimestre 2021, au rythme de deux écoles par vacances scolaires. S'il le faut également les mercredis, périodes où les classes sont vides. Rappelons qu'en 2019, la Ville avait choisi de tester ce dispositif et a ainsi équipé les écoles Mario Roustan et Gambetta.

Concrètement, des boîtiers seront installés dans des classes, hors de portée des élèves. L'alarme anti-intrusion attentat permettra de déclencher un message d'alerte et d'avertir immédiatement la police municipale en cas d'intrusion. Un bouton permettra également aux enseignants ou aux encadrants d'activer l'alarme manuellement. En cas d'intrusion, le dispositif diffusera également un message à l'intention de l'intrus.

Ces travaux nécessiteront un investissement de 68 000 € HT. Dans le cadre du FIPD (Fonds Interministériel de la Prévention de la Délinquance), la Ville de Lunel a reçu des subventions de la part de l'État, dont 62 000 € dédiés au dispositif anti-intrusion

## Les chantiers à Lunel - Premier semestre 2021

# Plus d'un million d'euros investis  pour l'amélioration du cadre de vie des Lunellois !

L'équipe municipale a fixé son cap sur l'amélioration du quotidien des Lunellois. Cela passe par la qualité du service public, la mise en place d'animations diverses et variées, mais également par l'amélioration du cadre de vie. Ainsi, entre le mois d'octobre 2020 et celui de février 2021, plus d'un million d'euros sont investis sur des chantiers de voirie, de réseaux d'eau et d'assainissement, et d'éclairage public.

Après les chantiers-phares menés fin 2020 rue du Genévrier et chemin de la Vidourlenque, il s'agit désormais d'aménager un trottoir chemin des Surveillants, d'effectuer des réfections de voirie sur le parking du Canal, sur l'impasse du Bouzanquet et sur une portion de la rue Henri Reynaud entre l'avenue Victor Hugo et la rue du Boutonnet. Aussi, des efforts importants seront engagés sur une portion du chemin des Boeufs (au niveau du Mas de Chambon) et le parking du gymnase Brunel.

- 74 500 € pour l'éclairage public
- 99 000 € pour l'aménagement du carrefour du chemin de la Vidourlenque
- 65 000 € pour la réfection de voirie rue des Bouvreuils (3ème tranche)
- 121 000 € pour la réfection de voirie du chemin des Boeufs et du Mas de Chambon
- 197 000 € pour l'amélioration du réseau des eaux usées et la réfection de la voirie et du trottoir de la rue des Genévriers

Mais aussi :
Les travaux de réfection rues de la Méditerranée, Tivoli, Edgar Quinet, Henry Reynaud, de la Croix des carrés, impasse des Narcisses, du Bouzanquet, chemin des Surveillants, place du Joug, etc. Ainsi que sur les parkings du Canal et Brunel. Des chantiers sur les réseaux d'eaux usées et assainissement ont eu ou vont avoir lieu à l'école Mario Roustan, chemin Mas de Raynaud et sur les berges du Gazon.

Les chantiers à Lunel - Premier semestre 2021

# Rn 113 : aménagement d'une traversée pour la voie verte

Toujours dans l'optique d'accompagner le projet de voie verte entre Lunel et Marsillargues, la Ville de Lunel va aménager sur l'avenue du Général de Gaulle un îlot central avec refuge intégré. Cet aménagement de la RN113 va sécuriser la traversée de la voie verte.

Les cyclistes qui empruntent les vélos routes et les voies vertes doivent franchir de nombreuses intersections. Et les carrefours sont potentiellement des zones à risques.

L'installation d'une traversée sur une artère à fort trafic comme la RN 113 est plus que nécessaire. Installer un îlot central avec refuge va permettre d'une part, de séparer et déporter le flux des véhicules avant l'intersection de la voie verte. Et d'autre part, l'existence de refuge sur l'îlot central réduira la largeur de la voie verte et incitera les usagers à traverser la RN 113 en deux temps. À noter que la descente de vélo est obligatoire pour la traversée.

Les travaux devraient débuter en mars pour une livraison en juin. Le budget est pris en compte avec la réalisation de la voie verte par la CCPL. Pendant les travaux, la circulation sera maintenue.

## Les chantiers à Lunel - Premier semestre 2021

# Un parking pour la voie verte

Dès 2021, de nouveaux aménagements cyclables vont voir le jour au Pays de Lunel et de nombreux projets sont en bonne voie ! Portés par la CCPL et ses partenaires, ces projets visent à anticiper et accompagner les nouveaux modes de déplacements. Parmi eux, la création de la voie verte entre Lunel et Marsillargues.

Cheminant sur l'ancienne voie de chemin de fer, cette voie verte comportera 3,7 km totalement séparés de la route et exclusivement réservés aux vélos, rollers, trottinettes, aux piétons et aux personnes à mobilité réduite. Les travaux ont débuté en décembre 2020 pour une fin de chantier prévue fin 2021.

Pour accompagner ce projet de mobilité, la Ville va mener des travaux d'infrastructure de la piste cyclable pour créer un maillage inexistant entre le Pôle d'Échange Multimodal et le début de la voie verte. Pour compléter ce nouvel équipement, la Ville de Lunel va également créer un parking de 28 places, au niveau de la Laune, le long de la voie verte.

Ce chantier nécessitera d'enfouir les réseaux secs, de travailler sur le réseau hydraulique et pluvial afin de créer ce nouveau parking. La Ville en profitera également pour reprendre une partie de la chaussée du chemin de Provence pour traiter le problème de dévers et d'accumulation d'eau de pluie à certains endroits de cette voirie. Les travaux devraient débuter en avril pour être achevés pour la fin de l'été.

Budget : 300 000 € TTC

## Les chantiers à Lunel - Premier semestre 2021

# Des gradins pour le gymnase du complexe F. Brunel

Le complexe sportif Fernand Brunel est l'un des plus anciens sites sportifs de la ville. On y pratique le football, le basketball, le tennis, le roller, le badminton ainsi que le volley-ball. Le site est équipé d'un terrain pelousé, d'un terrain synthétique, d'un terrain stabilisé, d'un complexe de tennis (2 cours en terre-battue, 4 cours en béton poreux, 1 mur de tennis), d'une halle des sports, de 2 terrains polyvalents et d'un gymnase. En matière de politique sportive, la Ville de Lunel programme régulièrement de nombreux travaux pour moderniser et améliorer la pratique sportive et ainsi soutenir les clubs et associations.

Cette année, le gymnase du complexe sportif Fernand Brunel va faire l'objet de deux chantiers avec la création de gradinage et le réfection totale de ses vestiaires. Le projet a été confié au groupement d'architectes Dalby. Les premiers « coups de pelle » interviendront cet été, à la fin du premier semestre et voir même avant si le planning d'occupation de la salle le permet. En effet, le site sera fermé aux sportifs pendant 6 mois pour cette transformation.

Il s'agira d'une part de déposer les anciennes menuiseries en façade pour les remplacer par des murs de rideaux vitrés avec double vitrage à pont de rupture thermique. Dans un second temps, il s'agira de créer, en dessous des nouvelles menuiseries, des alcôves pour y installer du gradinage. Il faudra alors réaliser une extension en partie basse du mur pour y créer les alcôves qui accueilleront les gradins pour le public. D'autre part, les deux vestiaires existants seront entièrement refaits : mise aux normes de l'électricité, réseaux AEP et plomberie, nouvelles cloisons, nouvelles menuiseries, nouveau sol, nouvelles douches, équipement, mise en peinture... Il s'agit de doter les sportifs et les scolaires de véritables vestiaires.

Budget : 500 000 € TTC sous réserve des études complémentaires en cours de l'optimisation énergétique des bâtiments. dans le cadre du Plan France Relance, la Ville de Lunel va déposer des demandes de subvention afin d'intégrer la réfection des façades et de la couverture avec isolation pou proposer un projet global répondant aux attentes en terme d'économie d'énergie.

lunel

www.lunel.com